

15.12.2011 - 07:59 Uhr

comparis.ch sur le transport des sapins de Noël - « Mon beau sapin ... » - le plus souvent en voiture

Zürich (ots) -

L'arbre de Noël ne ravit pas que les familles dans lesquelles on trouve des bambins : au total, 43 % des ménages suisses achèteront un sapin cette année. Tels sont les résultats d'une étude représentative de comparis.ch, le comparateur sur Internet. La grande majorité des personnes interrogées transporteront leur sapin en voiture jusqu'à chez eux.

Depuis des siècles, décorer le sapin fait partie intégrante de la tradition de Noël. Cette coutume est vraisemblablement connue de tous les Suisses - mais combien d'entre eux perpétuent aujourd'hui encore la tradition ? Pour le savoir, comparis.ch, le comparateur sur Internet, n'a pas consulté le petit Jésus mais 1218 personnes âgées de 15 à 74 ans dans le cadre d'une enquête représentative. Ce sondage a été réalisé dans toute la Suisse début décembre par l'institut d'études de marché Link sur demande de comparis.ch.

43 % des ménages se procurent un arbre pour célébrer Noël

Au total, 43 % des personnes interrogées déclarent que le sapin fait partie des achats destinés aux fêtes cette année. 53 % des participants indiquent toutefois qu'ils ne s'en procureront pas. Les 4 % restants sont encore indécis ou n'ont pas donné de réponse. Ces 43 % représentent un chiffre important et lèvent le voile sur le fait que les foyers avec enfants ne sont pas les seuls à acheter un arbre de Noël. De fait, en Suisse, les familles représentent seulement un tiers de la totalité des ménages. (1) Jonas Grossniklaus de comparis.ch affirme que « l'arbre de Noël est apprécié bien au-delà du cercle familial ».

En l'occurrence, il s'avère que les Alémaniques ornent d'autant plus leur salon d'un sapin de Noël que le reste de la population Suisse. 50 % des Suisses alémaniques interrogés s'en achètent un cette année, contre 37 % en Suisse romande et seulement 20 % au Tessin. Ce qui ne veut pas forcément dire que la coutume se restreint aux régions germanophones. Afin d'apporter une explication possible à ces réponses divergentes, Jonas Grossniklaus précise : « Il est possible que les Tessinois préfèrent les sapins en plastique ». Il se pourrait bien que les Tessinois se procurent une fois pour toutes un sapin de Noël artificiel et qu'ils le gardent d'année en année.

La voiture, premier moyen de transport

De quelle manière Monsieur et Madame Tout-le-Monde transportent-ils leur sapin jusqu'à chez eux ? Une large majorité, soit 71 % utilise sa voiture. 20 %, soit une personne sur cinq, achemine son sapin à pied jusqu'à son domicile. Pour ainsi dire personne ne va chercher son sapin à vélo ou n'a recours à un service de livraison. Les autres moyens de transports (tels que tram, train, trottinette, camion) sont aussi relégués à l'arrière-plan.

Les personnes ramenant leur arbre en voiture le chargent majoritairement dans le coffre et ferment le hayon. C'est la réponse donnée par 3 personnes sur 4 (77 %). Jonas Grossniklaus en conclut que : « les Suisses penchent plutôt pour un sapin qui rentre facilement dans la voiture ». À peine une personne sur 11 (9 %) laisse le hayon ouvert parce que l'arbre est trop volumineux, par exemple. Seulement une personne sur 20 (5 %) charge le sapin sur le toit de la voiture ; et les chiffres sont tout aussi bas en ce qui concerne l'utilisation de remorques (4 %).

Comment éviter un fiasco juste avant Noël ?

Si, pendant le transport, l'arbre venait à tomber du toit ou du coffre et par là même à causer des dommages à un tiers, il faudrait en général faire jouer sa responsabilité civile. Les automobilistes devraient néanmoins prendre certaines précautions afin que l'acheminement du sapin ne tourne pas au fiasco juste avant Noël. En cas de transport sur le toit, il est conseillé de disposer l'arbre de façon à ce que la cime se trouve à l'arrière du véhicule et l'extrémité sciée du tronc à l'avant. De cette manière, il est peu probable que les branches ne s'arrachent lors du trajet. Les arbres imposants, dépassant de plus d'un mètre à l'arrière doivent être signalisés par un tissu rouge noué à leur extrémité. Dans l'obscurité, il faut y apposer une lumière rouge. L'arbre ne doit toutefois pas dépasser de plus de 1,5 mètre à l'arrière du véhicule.

Il est recommandé de sangler l'arbre sur le véhicule afin que ce dernier reste stable et qu'il ne se métamorphose pas en projectile en cas de freinage brusque. Les courroies en caoutchouc ordinaires ne tiennent pas le coup. Les sangles ne doivent pas être enroulées autour des branches mais tout autour du tronc. Prenez impérativement en

considération charge de toit et charge de la galerie maximales respectives de votre véhicule. (2)

(1) Office fédéral de la statistique, données 2007, <http://bit.ly/rLvMFW> (2) Ces astuces sont tirées de TCS, veuillez vous référer à <http://bit.ly/94CEfB> (en allemand uniquement).

Contact:

Jonas Grossniklaus

Service de presse

Tél. : 044 360 34 00

E-mail : media@comparis.ch

<http://fr.comparis.ch/versicherung>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100710105> abgerufen werden.